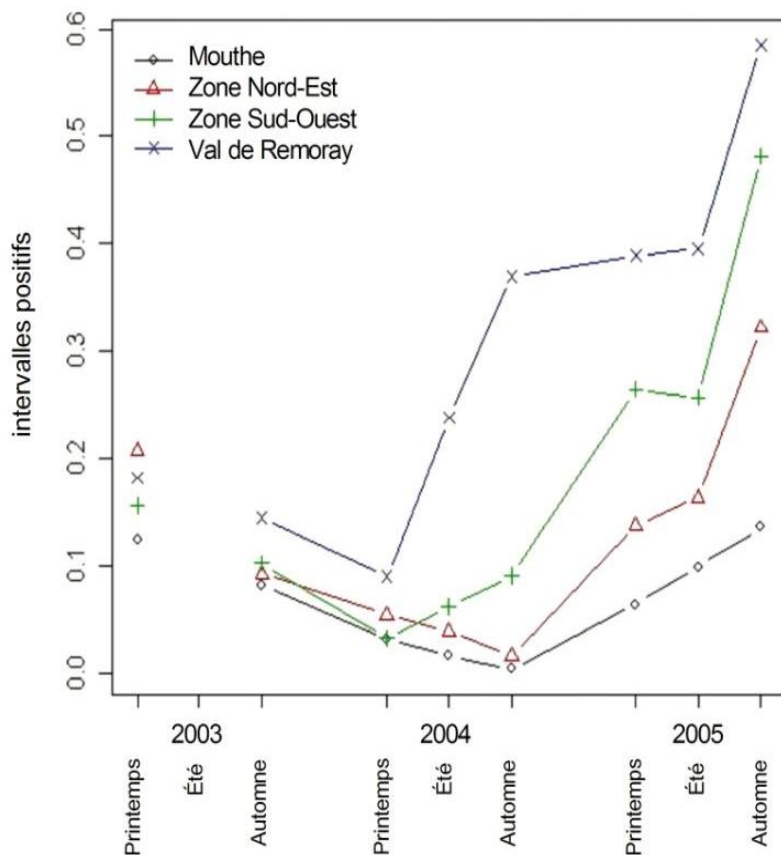




Accueil > Expérimentation de la lutte raisonnée / zones expérimentales > Zone Expérimentale de Mouthe ... une expérience de piégeage grandeur nature > Zone Expérimentale de Mouthe ... une expérience de piégeage grandeur nature

En 1999, l'association « Chez Mimi » présidée par Arsène Letoublon, propose une expérience alternative de piégeage manuel sur la commune de Mouthe (25) dans l'objectif de maintenir les populations de campagnols à basse densité. Sur la base d'un engagement contractuel entre l'association, les agriculteurs et les chasseurs, cet objectif est atteint en combinant le piégeage avec l'arrêt de la destruction des prédateurs et l'implication des agriculteurs. Initialement engagée en période de pullulation et pour une durée de trois ans, cette expérience a été reconduite au vu des résultats qui semblaient probants aux acteurs locaux.

Le piégeage a-t-il un effet sur l'évolution des densités de campagnols ?



Pour répondre à cette question, un protocole scientifique a été mis en place. Il consiste à relever les densités relatives de campagnols et de taupes le long de parcours plurikilométriques géoréférencés mis en place dans des parcelles contrôlées par le piégeage (commune de Mouthe) ou non contrôlées (zones communales adjacentes). Le suivi réalisé depuis l'automne 2003 met en évidence des indices de présence significativement plus importants dans les zones nord-est, sud-ouest et du Val de Remoray que dans la commune de mouthe.

Des résultats jugés particulièrement intéressants, 1999-2005

Sur Mouthe, pour les années 1999 et 2000, le piégeage a permis la capture annuelle d'approximativement 10 000 campagnols. Les années suivantes, le nombre de captures a considérablement diminué, même si les effets d'un redémarrage de la pullulation se font sentir à partir de 2004. Depuis 2004 et à la différence des communes voisines, aucun dégât n'est observé sur Mouthe. Dans le même temps, les scores élevés (nombre de prises et jours de piégeage) sont induits par le niveau important de captures réalisées à la limite des communes voisines infestées.

La lutte par piégeage à Mouthe en quelques chiffres

Année	Prises (campagnols)	Prises (taupes)	Total prises/j.	Nb. d'interventions de piégeage*
1999	9 299	26	58,28	160
2000	10 175	32	47,47	215
2001	5 305	21	36,73	145
2002	117	15	5,28	25
2003	469	68	9,10	59
2004	880	167	9,27	113
2005	2 291	74	24,38	97

* le nombre d'interventions se caractérise par une durée variable (1 à 8 heures)

Ces résultats probants reposent sur :

- l'intervention d'un piégeur qualifié sur 500 ha,
- la mobilisation du réseau d'agriculteurs pour la surveillance très régulière des parcelles,
- la lutte simultanée contre la taupe, en particulier durant la période de faible densité de campagnols,
- la participation des prédateurs naturels des campagnols,
- une lutte engagée sur une période longue.